

COMMUNE DE CHARGEY-LES-GRAY

Numéro 88

JUILLET
2021

L'ECHO DES ECOULOTTES





Le mot du Maire

Le mot du Maire	2
Informations municipales	
Informations diverses	3-5
Finances 2019 : recettes / dépenses	6-10
Point sur travaux en cours	11-12
État civil	13
Exposition artistique	13
Bibliothèque du village	14
Pôle Éducatif des Écoulottes	15-17
Maison Familiale Rurale	18
La vie associative	
Fêtes et Loisirs	19
Gym Détente	20
Communauté de Communes Val de Gray	21
PETR (Pays Graylois)	22-23
Et si Chargey m'était « comté »	24-25
Graines de gestes éco-citoyens	26
Vie pratique / Agenda	27

Madame, Monsieur,

Jour après jour, la vie d'«avant» la pandémie reprend et chacun espère que c'était le dernier confinement même si nous savons qu'il va falloir désormais vivre avec ce risque supplémentaire et continuer à respecter les gestes barrières.

Nous ne pouvons pas rattraper ce qui nous a échappé, les repas de famille, les soirées amicales, les festivités mais nous allons prudemment saisir ces nouvelles possibilités de rencontres avec ceux qui nous sont chers.

L'action communale ne s'est jamais arrêtée. Le conseil Municipal s'est réuni tous les mois. Les adjoints et les conseillers ont été disponibles et très actifs.

Cette pandémie nous a rappelé l'importance du lien social et je remercie toutes les personnes qui apportent bénévolement leur aide pour améliorer la vie de notre commune : participation aux différents chantiers, entretien des espaces vers chez eux, soutien aux bureaux de vote, visite aux personnes, prise de rendez-vous pour les vaccins...

Je vous souhaite à tous un bel été.

Chantal GUINET



Informations municipales

Nouvelle commission

Confrontés à plusieurs reprises à l'installation de gens du voyage sur le terrain communal situé derrière la salle polyvalente, nous avons constitué une commission pour essayer d'apporter rapidement la solution la plus adaptée sans trop dépenser.

Convaincus de l'attrait de cet espace que nous sommes en train d'aménager progressivement, nous souhaitons sécuriser l'accès tout en conservant une fonctionnalité pour les habitants et usagers. Différentes options et leur coût respectifs sont en cours d'examen et seront tranchées lors des prochains conseils municipaux.

Si vous souhaitez faire part de vos idées, n'hésitez pas à contacter la mairie ou l'un des membres du groupe de réflexion : Chantal GUINET, Lætitia BIGOTTE-CHOULET, Émeline HUBLARD, Maxence COURIOL, Daniel FRANCOIS, Samuel BESANCENOT, Pascal HEGO, André JOBARD, Roland GACONNET et Émilie BERNARD.

Foire aux questions



Pourquoi la balayeuse ne passe-t-elle pas vers chez moi ?

La balayeuse passe dans les « rues », c'est-à-dire théoriquement dans les voies où elle s'adosse à un trottoir.

Le ralentisseur vers l'église sera-t-il atténué ?

OUI : Il est prévu de le « raboter » mais les services chargés de sa mise aux normes interviendront en même temps qu'ils effectueront d'autres travaux dans le village, notamment le marquage des passages pour piétons.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera-t-il mis en place avant la fin du mandat ?

OUI : Sa mise en place a été différée à cause du contexte sanitaire mais une réunion d'information à destination des jeunes intéressé(e)s (10-18 ans) aura lieu **le jeudi 16 septembre** vers 17h45 ou 18h (heure de retour des bus collège / lycée) à la Maison des associations, dans la salle à côté de la bibliothèque.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous les soumettre de vive voix ou en mairie, ou encore via la boîte de dialogue du site internet.

Nous nous efforcerons de vous apporter une réponse.



Informations municipales

A votre écoute !

Afin d'être au maximum à votre écoute, le Conseil municipal vous propose différents temps de **permanence en mairie** :

- x **Madame le Maire** assurera une permanence : **le mardi et le jeudi de 9h à 10h.**
- x **En dehors de ces créneaux, merci de prendre rendez-vous.**

En parallèle, nous vous invitons évidemment à continuer à nous faire part de vos remarques et idées en direct, lorsque nous vous rencontrons dans le village.

De notre côté, afin d'optimiser la diffusion des informations municipales, tout en ayant à cœur de limiter la consommation de papier, nous mettons à votre disposition :

- x **les comptes-rendus du conseil municipal**, toujours affichés en mairie, mais désormais systématiquement **accessibles en pdf depuis le site internet** ;
- x le **site internet** <https://chargey-les-gray.fr> et l'application **panneau pocket**, (téléchargeables gratuitement sur votre smartphone ou votre ordinateur) relayent les actualités du village, en complément des **panneaux d'affichage** et des « **Infos Chargey** » déposées dans vos boîtes à lettres.

Nuisances



Pensez à vos voisins !

- **Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage** réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :
 - ✓ **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
 - ✓ **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**
- **Les mobylettes** qui circulent dans le village sont invitées à la plus grande prudence et au respect du code de la route. Tout comme les voitures d'ailleurs ! Nous rappelons aux deux roues motorisés que certaines voies du village - comme le passage reliant la ruelle de la cure à la place des Charmes - leur sont interdites pour des raisons de sécurité évidentes (zones fréquentées par des piétons).
- **Les déjections canines**
Elles doivent être **ramassées par le propriétaire de l'animal** lorsqu'elles sont sur un terrain privé ou public ne lui appartenant pas. Même si la légende veut que cela porte bonheur, marcher dans une crotte de chien entraîne plus souvent râlerie et mauvaise humeur que richesse et félicité ! Nous rappelons que l'amende de base encourue pour le propriétaire est de **35 euros**.



Informations municipales

CLSH - Centre de Loisirs Sans Hébergement



Les vacances approchent!

Pensez au centre de loisirs de Chargey-lès-gray pour occuper vos enfants de 3 à 13 ans.

L'accueil s'effectuera du **mercredi 7 au vendredi 30 juillet** et proposera des activités autour du thème: "**Aventure et nature**" !

Au programme: loisirs créatifs, paddle, sarbacane, baignade, jeux de piste ... et bien d'autres activités encore.

Pour plus de détails, téléchargez le planning et la fiche d'inscription disponibles en pdf sur le site internet de la commune - onglet Enfance Jeunesse : <https://chargeylesgray.fr>

ou sur l'application panneau pocket installable sur votre smartphone ou sur votre ordinateur pour rester toujours bien informés.

La participation des familles est fixée en fonction du quotient familial :

Journée : de 8.00€ à 10.00 €

Matin : de 3.10 € à 4.00€

A. Midi : de 4.90 € à 6.00 €

Les enfants pourront apporter leur repas de midi et manger au centre. Ils pourront être accueillis à partir de 7h15 aux conditions habituelles de l'accueil du matin (tarif en fonction du quotient familial). **Les familles bénéficiant des aides au temps libre de la CAF doivent nous fournir le justificatif au moment de l'inscription ainsi que le nouveau coefficient CAF.**

Afin d'assurer un encadrement suffisant, nous vous demandons d'inscrire votre enfant dès que possible en mairie de CHARGEY LES GRAY ou en appelant au 06.31.95.69.63. Merci.

Version numérique

Dans un souci d'économie et d'écologie, nous nous sommes efforcés de réduire le nombre de pages de notre bulletin, sans rogner sur l'information. Dans ce même souci, nous vous rappelons que si vous souhaitez recevoir l'Écho des Écoulottes en version dématérialisée au lieu de l'édition papier, il vous suffit d'adresser un mail à l'adresse suivante : emilie.bernard70@gmail.com.

Merci !

Informations municipales

Finances : remarques préliminaires à propos du budget

La section fonctionnement fait apparaître en 2020 un excédent de 78 293€.

Cet excédent permet de rembourser le capital des prêts qui est de 47 137€.

L'état nous attribue deux types de dotation : une Dotation Forfaitaire et une Dotation de Solidarité Rurale. Chaque Dotation est calculée en fonction d'un certain nombre de critères.

	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire	78 837	72 539	69 842	69 931
Dotation Solidarité rurale	74 480	74 789	45 143	15 898
	153 317€	147 328€	114 985€	85 829€

En 2020, la note d'information du ministère de la cohésion sociale du 20 juillet 2020 a revu notre Dotation de Solidarité Rurale à la baisse.

La Commune a été déclarée inéligible à la fraction « bourg centre » car la population de Chargey-lès-Gray ne représente plus 15% de la population du canton de Dampierre.

Nous avons perdu aussi la dotation « bourg cible ». L'état considère en effet que nos indicateurs de richesse s'améliorent.

Il ne nous reste plus que la part péréquation soit 15 898€ en 2021.

Le ministère a étalé ces suppressions sur deux ans. Nous avons ainsi perdu 32 343€ en 2020 et 29 156€ en 2021.

Comment une commune peut-elle faire face à une baisse de 61 499€ en deux ans seulement ?

Les autres recettes de la Commune ont diminué également. Nous avons vendu moins de bois en 2020 et nous en vendrons moins encore en 2021. Les recettes de la salle des fêtes sont inexistantes en raison du COVID.

Et pourtant, la vie du village se poursuit, fort heureusement. Nous devons continuer à assumer les charges obligatoires : entretien des voiries, des biens immobiliers, bois, salaires, participation aux différents syndicats...

Pour l'avenir, les projets d'investissements seront limités. Les années précédentes ont été riches en réalisations et ceci a fortement impacté notre fonds de roulement.

Au cours de cette année, nous allons :

- terminer la Maison des Associations (Je ferai le point financier dans le prochain numéro quand nous aurons le solde des subventions et du FCTVA) et le jardin Nature et Partage,
- sécuriser l'arrêt bus route nationale,
- réaliser des travaux de voirie rue du Moulin et rendre accessible les trottoirs rue des Peupliers,
- aménager l'impasse des Jardins avec l'aide d'Ingénierie 70.
- installer un nouveau colombarium.

La diminution des dotations de l'état nous ramène environ sept ans en arrière. Néanmoins, l'équipe municipale reste motivée et nous avons encore plus envie de faire vivre notre village avec un vrai projet de territoire que nous défendrons bientôt en Communauté de Communes.

Chantal GUINET

Informations municipales

Finances : RECETTES de fonctionnement 2020

Chapitre 70 - Produits des services

7022 Coupes de bois	33 924,03
7023 Menus produits forestiers	1 406,50
7025 Taxe d'affouage	
70311 Concessions cimetières (produit net)	600,00
70323 Redev.Occup.domaine public communal	1 941,94
7035 Location de droits de chasse et pêche	1 637,90
7062 Redevance services à caractère culturel	260,00
70688 Autres prestations de services(poste)	24 004,29
7083 Locations diverses(autre qu'immeuble)	60,00
70848 Autres organismes	100,00
70878 Rembours.frais par d'autres redevables	440,80
TOTAL	64 375,46 €

Chapitre 73 - Impôts et taxes

73111 Taxes foncières et d'habitation	126 741,00
73211 Attribution de compensation	26 374,00
7381 Taxe additionnelle aux droits de mutation	10 434,26
TOTAL	163 549,26 €

Chapitre 74 - Dotations et participations

7411 Dotation forfaitaire	69 842,00
74121 Dotation de solidarité rurale	45 143,00
742 Dotations aux élus locaux	3 033,00
744 F.C.T.V.A.	872,00
74712 Emplois d'avenir	
74718 Autres participation état (élection municipale)	1 855,25
74758 Particip des autres groupements	20 083,00
74834 Etat-compens.exonération taxe foncière	1 968,00
74835 Etat-compens.exonération taxe habitation	4 463,00
748388 Protection fonctionnaire	102,00
7484 Dotation de recensement	
7485 Dotat° pour les titres sécurisés	
7488 Autres attribut° et participat°	
TOTAL	147 361,25 €

Informations municipales

.../...

Chapitre 75 - Autres produits gestion courante

752 Revenus des immeubles	35 021,05
TOTAL	35 021,05 €

Chapitre 76 - Produits financiers (b)

761 Produits de participations	4,24
TOTAL	4,24 €

Chapitre 77 - Produits exceptionnels (c)

7713 Libéralités reçues	100,00
773 Mandats annulés (exerc.)	627,84
7788 Produits exceptionnels divers	939,03
TOTAL	1 666,87 €

Chapitre 78 - Reprise sur provisions (d)

7817 Reprise sur provision	0,00 €
----------------------------	--------

Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté

002 Excédent antérieur reporté	0,00 €
--------------------------------	--------

**TOTAL FONCTIONNEMENT
CUMULEES**

411 978,13 €

Finances : DÉPENSES de fonctionnement 2020

Chapitre 011 - Charges à caractère général

60611 Eau et assainissement	1 487,59
60612 Energie-électricité	17 948,74
60613 Chauffage urbain	1 876,47
60622 Carburants	1 320,70
60623 Alimentation	2 291,28
60631 Fournitures d'entretien	4 522,13
60632 Fourniture de petit équipement	720,78
60633 Fourniture de voirie	2 458,15
6064 Fournitures administratives	822,52
6065 Livres,disques,.... (médiathèque)	277,81
6068 Autres matières et fournitures	3 038,40

Informations municipales

... / ...	615221 Entretien, réparations bâtiments publics	2 728,06
	615228 Autres bâtiments	2 758,04
	615231 Entretien, réparations voirie	6 207,22
	615232 Entretien, réparations réseaux	7 491,31
	61524 Entretien bois et forêts	321,80
	61551 Entretien matériel roulant	279,41
	61558 Entretien autres biens mobiliers	127,00
	6156 Maintenance	2 390,47
	6161 Assurance multirisque	13 102,64
	6182 Documentation générale et technique	216,00
	6226 Honoraires	560,88
	6228 Divers	1 884,06
	6232 Fêtes et cérémonies	1 363,70
	6237 Publications	
	6251 Voyages et déplacements	358,78
	6261 Frais d'affranchissement	179,16
	6262 Frais de télécommunications	2 289,55
	627 Services bancaires et assimilés	1 398,82
	6281 Concours divers (cotisations)	2 041,84
	6282 Frais de gardiennage (église, forêt)	8 523,72
	6288 Autres services extérieurs	3 865,20
	63512 Taxes foncières	6 909,00
	637 Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 914,20
	TOTAL	103 675.43 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

	6336 Cotisation CNFPT et CDGFPT	762,99
	6338 Autres impôts, taxes sur rémunérations	109,66
	6411 Personnel titulaire	20 880,25
	6413 Personnel non titulaire	13 151,68
	64168 Autres emploi d'insertion	3 518,80
	6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 802,07
	6453 Cotisations aux caisses de retraite	6 690,74
	6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	703,79
	6455 Cotisations pour assurances du personnel	3 277,17
	6456 Cotisations F.N.C. supplément familial	500,00
	6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	176,00
	6488 Autres charges	
	TOTAL	58 573.15 €

Informations municipales

Chapitre 014 - Atténuations de produits

.../...	739221 FNGIR	44 660,00
	739223 Fonds péréquation ress. com. et intercom	6,00
	TOTAL	44 666,00 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

	6531 Indemnités élus	29 680,61
	6533 Cotisations retraite élus	1 246,30
	6541 Créances admises en non-valeur	
	657358 Subv.fonct. Autres groupements	85 437,06
	65888 Autres	1 447,06
	TOTAL	117 811,03 €

Chapitre 66 - Charges financières

	66111 Intérêts réglés à l'échéance	9 037,84
	TOTAL	9 037,84 €

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

	6745 Subvention aux personne de droit privé	
	TOTAL	0,00 €

Chapitre 68 - Provision créances douteuse

	6817 Provision créances douteuse	
	TOTAL	0,00 €

	TOTAL OPERATION REELLES	333 763,45 €
--	--------------------------------	---------------------

Chapitre 022 - Dépenses imprévues

	022 Dépenses imprévues	
	TOTAL	0,00 €

	TOTAL OPERATION D'ORDRE	0,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	333 763,45 €

Sources : Compte de gestion et compte administratif 2020

Informations municipales

Travaux 2021

✓ Lotissement des Jardins

Après consultation avec INGENIERIE 70, les travaux d'aménagement du chemin et la pose de trottoirs devraient débuter courant juillet.

✓ Aménagement de l'abri Bus Route Nationale

Le conseil départemental ayant passé un nouveau marché avec les constructeurs, on espère que la rénovation pourra avoir lieu avant la rentrée scolaire.



✓ Passages piétons

La rénovation des passages piétons engagée depuis le 17 décembre 2020 est toujours en attente de réalisation. Le syndicat de voirie qui gère ce dossier nous évoque un blocage météo défavorable, et ce pour l'ensemble des communes concernées. Patientons donc.

✓ Dossier en cours voirie

Il est prévu cette année la prolongation du trottoir gauche de rue de la Chirolle jusqu'à la rue du Moulin sur une longueur d'environ 250 mètres.

L'accessibilité des trottoirs rue des Peupliers ainsi que l'arasement du ralentisseur à côté de l'église seront réalisés simultanément par l'entreprise choisie.

Un plot sera installé Ruelle de La Cure au niveau du carrefour lotissement Château Grillot et lotissement des Charmes pour interdire la circulation de véhicules et ainsi sécuriser.

✓ Autres travaux divers

Nous avons fermé l'accès au grenier de l'école aux pigeons qui avaient élu domicile. Ces colombidés représentaient un danger pour la santé des enfants.

La fontaine des peupliers a été réparée suite à un accident provoqué par un camion.

La corniche de l'école a elle aussi été sécurisée. Un morceau de cette dernière est tombé durant les vacances scolaires de Pâques.



✓ Travaux Maison des Assistantes Maternelles

Ont été réalisés : Ouverture d'une porte entre le cellier et la pièce à vivre pour y installer un espace change puis installation de lavabo, chauffe-eau et plan à langer. Une rénovation complète de la peinture, changement de la porte arrière en pvc isolant, sécurisation de la cuisine par un claustra bois, mise en place d'un mur de protection et pose de gazon synthétique pour le confort des petits.

Tous ces travaux ont été réalisés par Guillaume (notre employé communal), les adjoints et les membres du conseil municipal, l'entreprise Peltret ainsi que le soutien d'habitants compétents et motivés.

✓ Colombarium

Nous avons reçu les devis de différentes entreprises pour l'installation d'un nouveau colombarium. Ceux-ci seront présentés durant les prochains conseils municipaux.

Je voudrais aussi remercier les personnes qui donnent de leur temps pour embellir le village et apporter soutien et compétence ponctuellement.

Roland Gaconnet

Informations municipales

... / ...

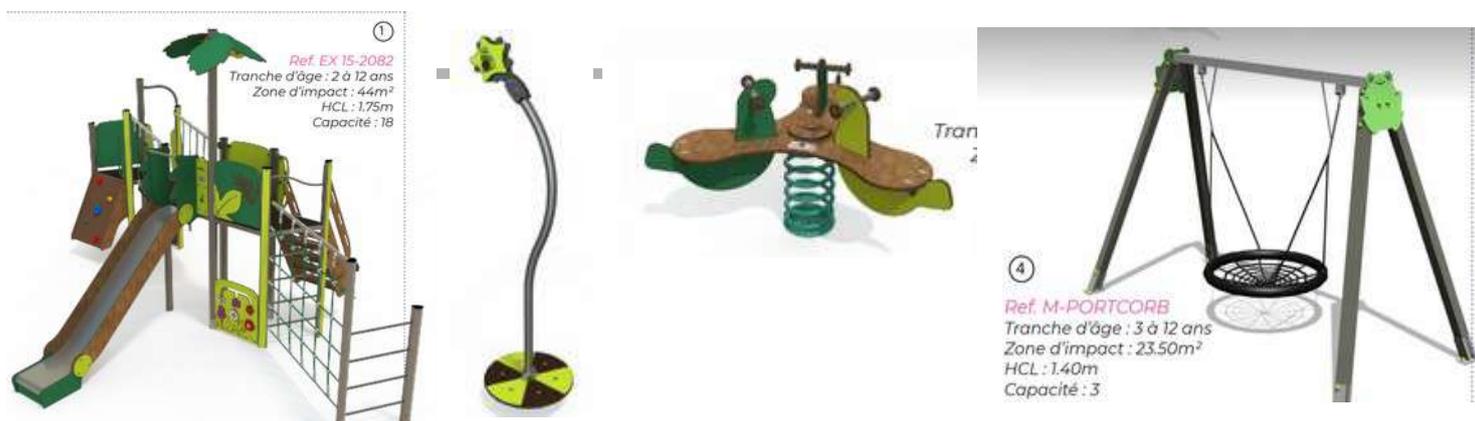
✓ L'espace « Nature et Partage »

La première tranche de travaux se termine. Après le verger et le sentier (13 332,32 TTC), c'est l'aire de jeux (30 071,90 TTC - Entreprise Aj3m et Entreprise Grisouard) qui sera aménagée début juillet.

Des bancs « made in Chargey » (1 224 TTC - Entreprise Faron) viendront enfin agrémenter cet espace de détente et de rencontre.

Un grillage (1 531,10 TTC- Entreprise Laveaux) sera installé par un chantier bénévole pour sécuriser les abords de la rivière. Après validation par les organismes chargés de vérifier la conformité de l'installation, les enfants de 2 à 12 ans pourront profiter des jeux.

Toutes ces installations auront coûté 46 159,22 euros TTC au total. Grâce aux subventions du Département et de l'État, le reste à charge pour la commune s'élève à 19 625,72 euros TTC, somme sur laquelle la TVA sera récupérée ultérieurement.



Une seconde tranche est à l'étude. Elle concerne des équipements destinés plus particulièrement aux adolescents et jeunes adultes.

Après avoir examiné différentes options (rénovation d'équipements / nouvelles installations) et les aides possibles, nous avons privilégié l'implantation d'un plateau multi-sport (type city park) et d'un parcours de santé avec agrès jalonnant l'actuel sentier.



Ce projet ne sera réalisé que si les subventions allouées atteignent 80 %, soit un reste à charge pour la commune ne dépassant pas 14 000 HT. Pour l'heure, l'Agence Nationale du Sport examine notre dossier et donnera sa réponse à l'automne. En fonction des sommes accordées, le choix des équipements sera alors soumis au Conseil Municipal des Jeunes, en tant que futurs usagers.

Émilie Bernard

Informations municipales

État civil

NAISSANCES



Félicitations aux heureux parents !

- LAURAIN Margaux, née le 24 février 2021 à Dole

DÉCÈS



Nous prenons part à la peine des familles.

- PAGANI Hubert, le 13 février 2021 à Gray
- COLLETTE Yvonne, le 26 avril 2021, à Gray

Exposition artistique

Tous les 2 ans, les artistes de Chargey-lès-Gray et des proches alentours viennent montrer et vendre leurs œuvres à l'occasion d'une exposition gratuite à la salle polyvalente. Les élèves du Pôle éducatif, dont les talents artistiques sont toujours très prometteurs, contribuent également au succès de ce rendez-vous.

Cette année, il aura lieu les **27 et 28 novembre 2021**. Nous lançons dès à présent un appel à tous les artistes locaux : qu'ils se signalent à Pierre Lomberger ou Émilie Bernard (06 81 11 07 01) qui se feront un plaisir d'enregistrer leur participation.



Informations municipales

Bibliothèque

Peau neuve !

La bibliothèque a pris ses nouveaux quartiers dans la maison des associations, à côté du cabinet infirmier. **Béatrice Amanton** et **Lucette Jobard** ont été rejointes par **Christine Slimak**, ancienne documentaliste.

Ce trio dynamique a réaménagé un espace chaleureux et fonctionnel pour accueillir les féru(e)s de lecture **le jeudi de 16h à 18h**.

Elles ont aussi travaillé en partenariat avec la classe de Madame Libis et les élèves de CE1 CE2 les ont remerciées en leur offrant une jolie fresque murale pour décorer leur nouveau lieu.



Vous pourrez aller admirer ce chef-d'oeuvre tout l'été, ainsi que les jolies étagères made-in-Chargey (Entreprise Faron) sur lesquelles de nombreux ouvrages vous attendent. En effet, **la bibliothèque restera ouverte tous les jeudis de juillet et août aux horaires habituels**.

En septembre, il y aura encore du nouveau !

A partir du 2 septembre : ouverture le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Différée pour cause de pandémie, l'inauguration s'effectuera finalement **le samedi 11 septembre à l'occasion des portes ouvertes de la bibliothèque (de 9h à 12h)**. L'idée étant de permettre au plus grand nombre de venir découvrir ce lieu culturel pour petits et grands et de s'inscrire autour du verre de l'amitié.

Enfin, **les Petites Fugues (novembre 2021)**, traditionnellement organisées à la Brasserie faute de lieu propice à ce type de rencontre, se dérouleront désormais au cœur du village, dans ce nouveau lieu que tous ont envie de faire vivre. Le nom de l'auteur qui viendra n'est pas encore connu. Restez informés : il sera diffusé sur le site internet de la commune et sur Panneau Pocket dès que nous aurons l'information !

Bibliothéquement vôtre !

Émilie Bernard

Pôle éducatif des Ecoulottes

Fermeture de classe ?

La Commune de CHARGEY LES GRAY dispose d'un pôle éducatif accueillant, bien équipé avec une équipe d'enseignants performante. Les effectifs par classe, peu élevés, autorisent un enseignement de qualité avec un suivi aisé des enfants.

A cela s'ajoute un périscolaire ouvert de 07H00 à 18H30 permettant aux parents de confier leurs enfants dans d'excellentes conditions d'accueil.

Cependant, face à la baisse des effectifs le pôle éducatif risque de perdre une classe à la rentrée scolaire 2022/2023.

Or, tous les enfants de la commune ne sont pas inscrits dans notre école. Leur retour permettrait d'annuler cette décision et de redonner une perspective d'avenir encourageante tant pour les enseignants que pour la commune.

J'invite donc les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants dans notre école à venir rencontrer la présidente du syndicat scolaire.

Pascal HEGO

La vie à l'école

Tour cycliste !

Après avoir effectué un entraînement et une révision des vélos, c'est sous un beau soleil que les **CE2-CM1** et les **CM2** ont participé au tour cycliste vendredi 4 juin. Sur un parcours de 39km, les élèves ont traversé la forêt pour atteindre Vars, puis Mornay, afin de rejoindre le stade de Montigny/Vingeanne pour prendre le pique-nique.

L'après-midi, ils ont emprunté le chemin de halage le long de la Vingeanne pour rejoindre Pouilly/Vingeanne, puis Fahy-lès-Autrey et enfin Auvet, où un goûter offert par la mairie locale les attendait. Après avoir repris des forces, il ne restait plus qu'à avaler les derniers kilomètres en faisant un petit détour par le hameau de Bley.



Devinettes créées par les CP: à vous de jouer !

(Les réponses sont classées par ordre alphabétique et le nombre de lettres est indiqué entre parenthèses)

1. C'est un instrument à cordes, à peine plus gros qu'un violon. (4)
2. C'est un sport qui se joue avec une batte. (8)
3. C'est là où il y a nos livres et nos dictionnaires. (12)
4. Tous les week-ends, on écrit dedans ce qu'on a fait. (11)
5. On s'est déguisé pour cette fête. (8)
6. C'est le prénom de la sœur de Thao qui est venue en stage dans notre classe. (8)
7. Elles sont rouges avec des points noirs et on en a élevé en classe. (11)
8. Céline est venue en parler, puis nous en avons installé un à l'école avec des vers. (7)
9. Un de nos poussins le deviendra peut-être! (3)
10. On est 18 cette année. (6)
11. Elle a été bonne toute l'année! C'est un peu comme l'amitié. (7)
12. On a fait de cet instrument avec Christine. (5)
13. On a fait de cet instrument avec Eric. (7)
14. Ils nous ont prêté leurs couveuses. (14)
15. Le père Noël nous en a apporté en cadeaux. (5)
16. ... égalité fraternité (7)
17. C'est le lieu de notre sortie. (16)
18. Il nous a embêté toute l'année! (6)
19. On s'est habillé beaux le 15 juin pour elle. (13)
20. Aïnhoa en a eu un plusieurs semaines. (6)
21. On en a dessiné à la craie le 1^{er} avril sur les trottoirs pour donner le sourire. (8)
22. Les abeilles en ramassent pour nourrir la reine. (6)
23. On en a eu neuf naissances en classe (au singulier). (7)
24. Gustave et Félicien en ont apporté une à l'école. (6)
25. C'est ce qu'on fait le plus en classe! (7)
26. C'est un instrument à cordes plus petit que l'alto. (6)

MOTS MÊLÉS DES CP SUR NOTRE ANNÉE

Vous devez trouver les réponses aux devinettes et barrer les mots trouvés dans la grille. Les lettres restantes vous donneront une phrase. A vous de jouer !

G	E	T	O	U	T	E	L	A	M	C	L	A	N
J	U	L	I	E	N	E	T	D	A	N	I	E	L
S	Q	I	S	E	T	C	R	T	I	O	L	D	E
S	S	C	T	R	P	A	A	S	S	L	L	V	T
B	A	O	E	A	U	H	V	O	O	L	S	O	
I	M	B	S	O	R	I	A	P	N	I	A	P	R
B	I	U	H	A	I	E	I	M	D	V	B	O	T
L	T	E	D	E	R	R	L	O	E	C	E	I	U
I	P	H	O	T	O	D	E	C	L	A	S	S	E
O	X	O	A	C	E	E	L	A	A	R	A	S	N
T	F	L	U	T	E	V	R	L	N	N	B	O	T
H	P	E	N	S	T	I	E	S	A	A	S	N	E
E	L	E	V	E	S	E	V	L	T	V	O	S	N
Q	A	C	A	S	N	I	T	C	U	A	G	E	T
U	O	S	E	D	E	O	N	T	R	L	E	E	E
E	I	C	C	O	C	I	N	E	L	L	E	S	

... / ...

Résidence d'artistes à Chargey

Cette année les 46 élèves de CE2-CM1 et CM2 ont eu la chance de pouvoir travailler avec 3 artistes en partenariat avec la salle de spectacle bisontine de la Rodia. Ils ont bénéficié de 4 journées de travail au mois de mai avec ces 3 artistes afin d'écrire et composer 3 chansons :

1. Napoléon Maddox avec qui ils ont créé les refrains
2. José Shungu avec qui ils ont créé les couplets
3. Sorg avec qui ils ont composé les musiques à l'aide d'un logiciel de création musicale

Ils étaient répartis en 3 groupes et travaillaient en alternance avec les intervenants.

Tous les élèves se sont ensuite rendus à la Rodia le 31 mai afin de répéter en condition professionnelle. (Musique, lumière, micros...) Ils ont pu également visiter les lieux : coulisses, loges, cantine...

La restitution a eu lieu le 1^{er} juin dans la cour de l'école de Chargey-lès-Gray. Les élèves ont interprété leurs 3 chansons. Les artistes ont ensuite pu faire apprécier leur talent en offrant un mini-concert.



Solutions des devinettes de la classe de CP

Réponses : alto – baseball – didoithéque – cahier de vie – carnaval – Clarisse – cocornelles – compost – cod – élève – entente – flûte – guitare – Julien et Daniel – léger – liberté – maison de la nature – masque – photo de classe – pâte – poissons – pollen – poussin – tortue – travail – violon

aiMer FaiRe autrement !

🌐 www.mfrchargey.fr
✉ 77, Rue Nationale 70100 CHARGEY-LÈS-GRAY
☎ 03.84.64.80.36

On ne présente plus la MFR de Chargey-lès-Gray.

Elle est un acteur essentiel du territoire dans lequel elle est implantée. Elle participe à son développement, à son dynamisme, à son histoire. Elle l'embellit, lui donne du sens et c'est encore d'actualité cette année.

Beaucoup diront que nous avons des rides, quelques fissures par-ci par-là, que nous ne sommes plus tout jeunes. Je peux vous certifier une chose, nous sommes dans l'air du temps, nous fourmillons d'idées, nous sommes force de propositions. Laissez-nous vous le montrer.

Depuis deux ans, la MFR a mis en place **un potager bio**. Tous les groupes y participent. Ils plantent, entretiennent, récoltent, se familiarisent avec les techniques propres à ce type de projet. 

Ce que nous produisons ? Nous en faisons bénéficier les autres, grâce aux BTS Aménagements paysagers et aux associations caritatives du Graylois auxquelles ils sont associées. Nos jeunes découvrent les valeurs de la solidarité et l'agro-écologie.



Nous travaillons aussi avec l'IME de Gray qui découvre les légumes bio des différentes saisons, encadrés par des adultes techniciens agricoles.

Et puis il y a une troupe de théâtre et une pièce interactive qui sera jouée à Chargey-lès-Gray pour les MFR et qui insistera davantage sur ce « produire et manger bio » que nous défendons avec acharnement.

On pourrait s'arrêter là mais ce serait passer sous silence d'autres **projets en lien avec les secteurs professionnels dispensés par la MFR**. Ce serait oublier de dire que nous participerons à Florissimo, au festival des jardins d'Arc et Senans, à l'embellissement de diverses collectivités locales.

Pour finir, nous n'oublierons pas de vous parler de la **reconversion au métier de jardinier paysagiste pour les adultes en formation continue** et puis il y a les **Olympiades des métiers en sélection nationale**.

Encore une multitude d'actions qui ont ponctué une drôle d'année et qui marqueront l'année à venir sur laquelle nous reviendrons en temps voulu pour un nouvel article qui, encore une fois, vous montrera l'étendue de nos activités.

La vie associative

Fêtes et loisirs

Encore un peu de patience...

Quelques petites nouvelles depuis la planète Comité... Bien peu de choses à raconter en ce milieu d'année.

L'assemblée générale n'a pu se tenir, comme il est de coutume en janvier. Donc pas de renouvellement de bureau, pas de galette des rois, pas de têtes nouvelles, de projets nouveaux...

Pas de marche non plus en avril. Certes, le temps pluvieux et maussade que nous avons eu ce printemps nous a permis de supporter le re-re-reconfinement. Mais l'isolement a fini par peser sur le moral et les relations sociales. Puis, le re-re-redéconfinement nous a été annoncé...

Alors, plus d'un an après l'arrêt de toute manifestation, nous espérons bien reprendre dès l'été. Mais les incertitudes qui pèsent toujours sur notre quotidien sont trop fortes.

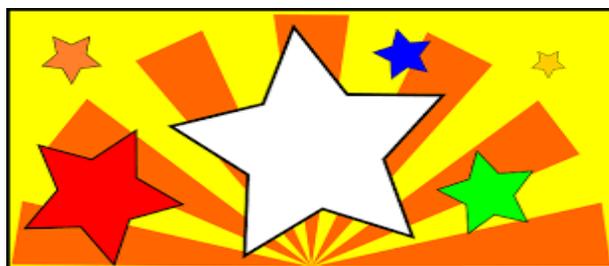
Aussi nous faut-il, de nouveau annuler notre traditionnel 14 juillet dans sa forme originelle. Abandonner une fois encore saucisses, porcues, frites, pêche à la truite jeux convivialité et bonne humeur... mais promis nous reviendrons l'an prochain et les retrouvailles n'en seront que plus belles !

Pour autant, nous ne serons pas en reste car vos humbles serviteurs comptent, malgré tout et si le protocole sanitaire le permet aussi, vous convier à **un apéritif dans la cour de l'école le jour de la fête nationale**, histoire de vous retrouver et de marquer ce retour à une vie la plus normale possible qui se fait timidement et progressivement sentir depuis le mois de mai...

Il nous faut attendre septembre et espérer une situation sanitaire plus clémente, sans masque, sans distanciation. Nous pourrions alors envisager la choucroute, la participation au Téléthon... Revenir à une vie normale dans notre beau village.

Soyons patients, prenons bien soin de nous et des autres afin de pouvoir tous nous retrouver après l'été, en pleine forme et bien décidés à revivre tous ces moments de convivialité et de partage qui font qu'il fait si bon vivre à Chargey. Malgré l'arrêt forcé, le Comité reste ouvert et est prêt à accueillir de nouveaux membres, de nouvelles idées. Alors n'hésitez pas. Venez nous rejoindre !!!

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été, serein, en famille ou entre amis. Surtout prenez soin de vous.



Le Comité fêtes et Loisirs

A vos agendas !

14 juillet 2021 :
apéritif dans la cour de la mairie

Tchin ! Tchin !



La vie associative



Gym détente

Du jamais vu !

La saison 2020 2021 s'achève avec deux mois d'activité sur 10.

Encore une fois, les consignes gouvernementales ont été respectées ne nous laissant aucune possibilité de reprise.

*De ce fait, j'espère qu'un maximum d'adhérents auront leur pass sanitaire à jour pour permettre une reprise sécurisée et que la situation sanitaire nationale autorisera un retour à la normal dès le **lundi 6 septembre à 18h30** pour les étirements et **mercredi 8 septembre à 19h30** pour le rythme et étirements également salle polyvalente.*

*Mais avant cette date reprise tant attendue par tous et toutes, nous nous réunirons pour notre assemblée générale annuelle le **vendredi 3 septembre 2021** salle polyvalente à 19 heures avec encore et toujours les gestes barrière.*

Je vous espère tous et toutes en bonne santé et plein d'énergie pour une reprise tout en douceur.

Prenez bien soin de vous et de vous proches.

BONNES VACANCES 2021 !

BRIGITTE GACONNET (06.72.96.12.16)

Plogging !



De plus en plus de coureurs sillonnent nos chemins. Et c'est tant mieux ! Sur route ou en forêt, ayez le réflexe « plogging ». Ce terme, né de la contraction de « plocka upp » (ramasser en suédois) et « jogging », désigne le fait de ramasser les débris en faisant son footing.

Il faut juste anticiper un peu et ajouter à son équipement sportif un sac poubelle et des gants glissés dans un sac à dos léger. Ce geste éco-citoyen peut aussi être pratiqué lors de sorties VTT dans les bois Chargeois.

La nature vous dira merci !



Communauté de Communes Val de Gray

Centre de vaccination

Le centre de vaccination Graylois - Halle Sauzay est ouvert du lundi au samedi de 9h à 17h.



Avant de vous rendre dans l'un de ces centres de vaccination, il est nécessaire de prendre rendez-vous :

- Sur le [site internet Doctolib](#) (ce moyen étant à privilégier au vu de sa simplicité d'utilisation, puisqu'il permet de se connecter à tout moment pour s'inscrire et visualiser les créneaux disponibles pour un plus grand confort pour chacun de la gestion de ses impératifs.)
- Par téléphone, au numéro départemental dédié : 03 84 75 64 75, joignable du lundi au samedi et de 09h00 à 17h00.

Afin de fluidifier la prise en charge sur place, il est recommandé que les personnes souhaitant se faire vacciner présentent une prescription médicale. Chacun doit par ailleurs se munir de sa carte vitale. Les mineurs doivent être accompagnés.

Projet Maison de santé

Pour cette future maison de santé, la Communauté de Communes recherche :

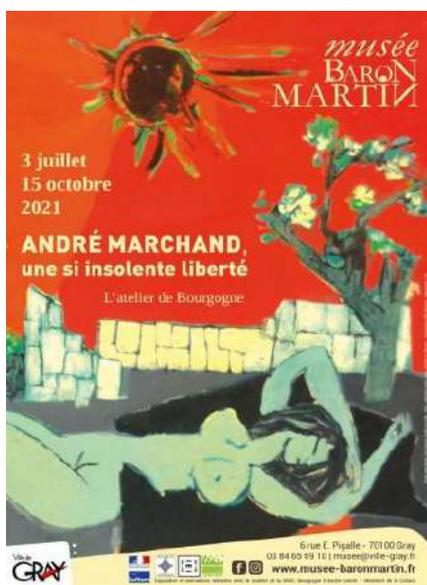
- un.e dentiste
 - un.e orthophoniste
 - et un.e kinésithérapeute
- afin de compléter l'offre de services médicaux sur le secteur.



Loisirs / Sorties

Pour connaître les différentes manifestations estivales sur Gray de Juin à septembre, cliquez sur ce lien :

<https://fr.calameo.com/read/004767950abc86c241899>



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

● Changement de présidence au Pays Graylois

Suite à la démission de Frederick HENNING de la présidence du Pays, de nouvelles élections ont eu lieu début avril.

Élu à l'unanimité par l'assemblée délibérante du Pays, Didier CHEMINOT, maire d'Esmoulins et conseiller communautaire Val de Gray, le remplace désormais.



● Action de prévention sur les allergies alimentaires et cantine de Chargey

Depuis janvier 2020, le Pays Graylois développe une démarche alimentaire territoriale visant à étudier les systèmes alimentaires locaux et à en identifier les principaux enjeux.

Lors de la dernière assemblée délibérante, les élus du Pays Graylois ont proposé de candidater au Label « **Projet Alimentaire Territorial** » (PAT), niveau « émergent » de l'appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation lancé par les Ministères de l'agriculture et de l'alimentation, des solidarités et de la santé et l'ADEME. Si le territoire est retenu, nous serons parmi les premiers de Haute-Saône à porter une telle démarche.

Parmi les premières actions proposées, et en lien avec la construction du futur Contrat Local de Santé, le Pays Graylois, en partenariat avec le Réseau d'Allergologie de Franche-Comté (RAFT), envisage de faire bénéficier gratuitement aux agents engagés dans l'organisation de la restauration scolaire des enfants, une formation leur permettant de garantir un meilleur accueil aux enfants porteurs d'une allergie alimentaire.

Il est à noter que les allergies alimentaires touchent entre 3 et 6% de la population générale, avec une prévalence accrue chez les enfants.

Cette action aura lieu le 20 septembre prochain. Le périscolaire de la commune de Chargey-lès-Gray en bénéficiera afin de continuer à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

● Bientôt un service de covoiturage vers Besançon ?



- Illicov qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de covoiturage qui fonctionne à la manière d'une ligne de bus. Les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs.

- Un projet participatif

Le Pays Graylois s'inscrit dans une démarche de service public « sur mesure » en intégrant les besoins exprimés par les futurs utilisateurs. Ainsi, les habitants empruntant régulièrement cet axe ont été invités courant mai/juin 2021, à proposer, en quelques clics, les arrêts et horaires qui leur conviennent.

- Les avantages d'Illicov

- Le service propose des garanties pour les passagers en assurant une solution de secours si les conducteurs venaient à manquer,
- Les conducteurs pourront toucher des indemnités (jusqu'à 100€/mois),
- Tout ceci sans contrainte d'organisation pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

- Comment ça fonctionne ?

En tant que conducteur :



- Je signale mon départ avec l'application quand je démarre.
- J'emprunte la ligne pour prendre puis déposer des passagers aux arrêts.
- Je suis indemnisé pour chaque passager transporté et je peux même toucher des bonus.
- Illicov me crédite directement ma cagnotte.

En tant que passager



- J'essaie gratuitement, sans engagement ni donner ma CB,
- Je me rends à un arrêt et je signale mon départ avec l'application. J'ai la garantie de partir,
- Je monte avec un conducteur Illicov qui me dépose à l'arrêt de mon choix sur la ligne.



- **Thermographie à Chargey** : La commune de Chargey-lès-Gray participe à une opération de thermographie organisée par le Pays Graylois. À ce titre, dix foyers ont d'ores-et-déjà bénéficié de clichés par caméra infrarouge, réalisés par un bureau d'études thermiques situé sur le département.

Ces personnes pourront bénéficier gratuitement, sur rendez-vous, d'une permanence avec un conseiller de l'Espace FAIRE, qui se tiendra le **mercredi 6 octobre 2021 de 9h à 17h30**. Elles pourront évoquer leur projet de rénovation (isolation, changement de chauffage, aides mobilisables, matériaux, choix des artisans,...). Pour prendre rdv, merci de contacter la mairie.

Dans un second temps, au courant de l'hiver 2021-2022, une soirée « thermographique », ouverte à tous, sera réalisée dans le village avec le thermicien, sous la forme d'une balade. Tout au long du parcours, les bâtiments seront thermographiés via une caméra infrarouge, et le thermicien partagera, dans le même temps, son analyse des images. De retour en salle, un conseiller de l'Espace FAIRE apportera ensuite des conseils sur la performance énergétique des logements. Un verre de l'amitié clôturera la soirée. La date de cet événement sera communiquée ultérieurement.



Plus d'informations sur nos missions et nos projets sur www.pays-graylois.fr et/ou sur [Facebook.com/Pays-Graylois](https://www.facebook.com/Pays-Graylois)

Contacts au Pays Graylois ☎ 03 84 64 91 30

Sophie OVIGNE - accueil/ secrétariat - info@pays-graylois.fr

Laurence MAIRE - directrice - direction@pays-graylois.fr

Stéphanie DESCHAMPS - chargée de mission « SCoT-Urbanisme » - scot@pays-graylois.fr

Amélie RAMAGET - chargée de mission « Santé » - sante@pays-graylois.fr

Nous trouver : 7b place Charles de Gaulle (1^{er} étage) - 70 100 GRAY

Nous écrire : Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - BP 89 - 70 103 GRAY CEDEX

Et si Chargey m'était « comté »...

A la pêche aux infos !

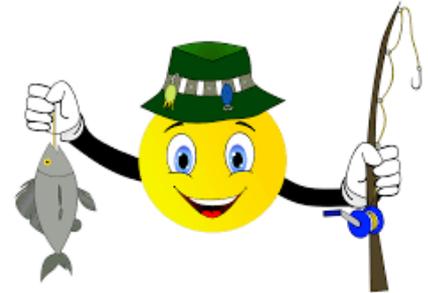
Afin de ne pas rester « sec » si l'on vous pose un jour des questions telles que : « Quelle est la longueur des Ecoulottes ? A quel endroit prennent-elles leur source ? Pour se jeter où ? », nous consacrons notre rubrique dédiée au patrimoine chargeois à la rivière qui donne son nom à notre bulletin municipal depuis le 1^{er} décembre 1977.

Les Ecoulottes sont ce qu'on appelle **un cours d'eau de première catégorie**, c'est-à-dire une rivière dont les eaux sont principalement peuplées de truites, ou susceptibles de bénéficier d'une protection spéciale des poissons de cette espèce.

Et en effet, les fins pêcheurs de notre village savent que l'on peut croiser des truites - sauvages ou lâchées par l'Association de pêche, des saumons fontaines, des brochets, des carpes, des rousses, des perches, des tanches, des goujons... et même des silures.

Il paraît qu'un spécimen de plus d'un mètre divaguerait ces temps-ci entre le pont des amoureux et le pont de la gare.

Cette dénomination impose donc le respect ! Mai aussi certaines règles à suivre lors des aménagements ou entretien de ses berges, comme ne pas couper à blanc afin de préserver la biodiversité du milieu.



Les Ecoulottes prennent leur source dans le bois de la Mouillé sur la commune de Champlitte. Elles traversent ensuite les villages d'Ecuelle, Oyrières, Chargey-lès-Gray, Arc-lès-Gray et Gray. Ses principaux affluents sont les ruisseaux du même nom en provenance d'Auvet, Ecuelle et Vars. **La rivière se jette finalement dans la Saône à Gray, après avoir couru sur 15,7 km.**

Ainsi, rien d'étonnant à ce que ce ruisseau ait tout naturellement servi à baptiser le tout jeune pôle éducatif réunissant les écoles de ces villages !

Selon Wikipédia : le ruisseau des Ecoulottes n'est pas d'un volume significatif. Son débit faible et régulier peut parfois aisément laisser croire à un simple fossé. Son cours, en partie asséché aujourd'hui, a servi de séparation entre les communes de Gray et Arc au niveau de l'axe historique principal de la Chaussée d'Arc (axe suivant le prolongement du pont de Pierre). Son cours permet en partie à la Saône de remonter par capillarité sous le quai Villeneuve. En période de crues, l'excédent hydraulique va ainsi se déverser dans la plaine d'Arc-lès-Gray sans jamais inonder le quai Villeneuve. C'est pour cette raison que traditionnellement les riches demeures des commerçants se situaient sur ce quai de la rive droite, tandis que la rive gauche a eu la préférence des habitats ouvriers et des entrepôts.

Et si Chargey m'était « comté »...

A l'échelle de notre village qu'elle sillonne discrètement, elle a également façonné l'architecture. On pense naturellement au **moulin** de la Colette et aux nombreux **ponts** : celui des Amoureux, celui de la gare, ceux liés aux chemins de fer ou à la déviation, avec son aménagement piéton en-dessous.

Évoquons aussi le **lavoir de la Chirolle** et la **Fontaine** qui sont en fait des résurgences des Ecoulottes. Une anecdote veut que lors d'une exercice des pompiers, testant la réserve d'eau rendue disponible par la condamnation de l'égayoir, la fontaine coulait à flot sans tarir... même au bout d'une heure et demie !

Dernier lieu aquatique aussi profond que légendaire : le **trou Mougeux**. Rien n'est sûr à son sujet, même son nom : Mongueux ? Maugueux ? Et finalement Mougeux selon l'inventaire départemental des cavités souterraines hors mines (05/2014). Sa profondeur est tout aussi mystérieuse : considérable mais indéterminée. D'aucuns veulent qu'un carrosse y serait tombé, d'aucuns racontent que des armes de la seconde guerre mondiale y auraient été jetées pour ne pas tomber aux mains des Allemands. Sa couleur bleutée, sa température constante et son niveau égal par tous les temps intriguent également. Sécurisée pour protéger les enfants notamment, cette cavité s'est révélée d'un grand intérêt pour arroser le verger du jardin Nature et Partage.

Enfin, à l'heure où l'eau devient une denrée rare et précieuse, souvent qualifiée d'or bleu, prenons soin de notre ruisseau et de ses abords, dont nous sommes, avec les membres de l'Association de pêche et des villageois bénévoles, tous les garants.

Pour conclure, à mon tour de dévoiler mes « sources ». Sur la toile, elles sont diverses, je suis allée puiser sur les sites Wikipedia, Sandre ou haute-saone.gouv.fr. Mais localement, pour un article sur l'eau, elles sont évidemment « minérales » : deux « Pierres » ont jalonné cet article d'anecdotes et de bonnes prises. Que Pierre Bernard et Pierre Lomberger en soient donc remerciés !

Émilie Bernard



Belle truite prise par le Président de l'Association de pêche !

Graines de gestes éco-citoyens

Une fois de plus cette année, le printemps très pluvieux a permis à **toutes sortes d'insectes ravageurs** de prospérer, comme les pucerons, les chenilles ou encore les limaces. En outre, l'humidité peut également être propice à l'apparition de maladies comme le mildiou.

Les jardiniers amateurs que nous sommes peuvent parfois se sentir découragés face à la difficulté d'entretenir un jardin ou un verger entre fortes chaleurs et périodes très pluvieuses. Mais des solutions naturelles existent, sans produits chimiques !

- **Solution 1** : **alterner les rangs de culture avec des espèces différentes**, évitant la propagation des maladies et la vulnérabilité de sols nus à certaines périodes.
- **Solution 2** : **planter des aromatiques** pour masquer les odeurs des plantes cultivées ou attirer des insectes pollinisateurs ou prédateurs de nuisibles.

La bourrache		Mellifère, cette plante aux fleurs violettes à bleutées attire notamment l'abeille domestique et le bourdon. Elle a également une action répulsive contre les limaces.
La ciboulette		Elle éloigne la mouche de la carotte et protège les fruitiers et les rosiers des maladies. Elle repousse les pucerons. Vous pouvez la placer aisément, en complément sur vos bordures ou autour des carrés de légumes et de fruits.
La lavande		D'une belle couleur mauve, ses fleurs en épis attirent particulièrement les abeilles, qui en font un miel très recherché. Plante auxiliaire et insectifuge, elle éloigne certains pucerons du potager et les fourmis. Parfaite en association avec vos rosiers.
La menthe		Il en existe diverses variétés, menthe verte ou poivrée. C'est une plante très rapidement envahissante, donc attention à contenir sa culture. Elle sera cependant efficace du fait de ses parfums assez fort contre les limaces et l'altise.
Le thym		Le thym est la plante compagne la plus appréciée des jardiniers, puisqu'elle convient à toutes vos plantes potagères. Ses parfums assez prononcés vont avoir pour rôle d'éloigner ou de désorienter certains insectes.

- **Solution 3** : **planter à une certaine distance du potager des plantes servant d'appâts ou de leurres aux insectes.**

La moutarde	Attire le papillon blanc des choux.	Les aubergines	Attirent les doryphores, loin des pommes de terre.
Les choux gras	Attirent les mineuses.	Les capucines	Attirent les pucerons.

En prime, toutes ces plantes attireront des petites bêtes auxiliaires telles que la coccinelle, le syrphé ou les staphylins, auxquelles nous accorderons un prochain article, car réduire le nombre de pages du bulletin est aussi un geste éco-citoyen. 





- Du 07 au 30/07/2021: Centre de Loisirs sans Hébergement « Aventure et Nature »
- Mercredi 14/07/2021 : Apéritif du Comité dans la Cour de la Mairie
- Jeudi 02/09/2021 : nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque (jeudi et samedi - voir page 14)
- Vendredi 03/09/2021 : Assemblée Générale Gym détente à 19h
- Lundi 06/09/2021 à 18h30 : Reprise des entraînements de Gym Détente à la salle polyvalente de Chargey-lès-Gray. La séance est consacrée aux étirements.
- Mercredi 08/09/2021 à 19h30 : la séance sera consacrée au cardio et aux étirements.
- Samedi 11/09/2021 de 9h à 12h : Matinée Portes Ouvertes et Inauguration de la Bibliothèque
- Jeudi 16/09/2021 vers 17h45-18h à la Maison des Associations : Réunion d'information sur le Conseil Municipal des Jeunes (pour toute(s) les intéressé(e)s de 10 à 18 ans).
- Novembre 2021 : Rencontre d'un écrivain dans le cadre des Petites Fugues
- 27 et 28/11/2021 : Exposition des Artistes de Chargey et alentours



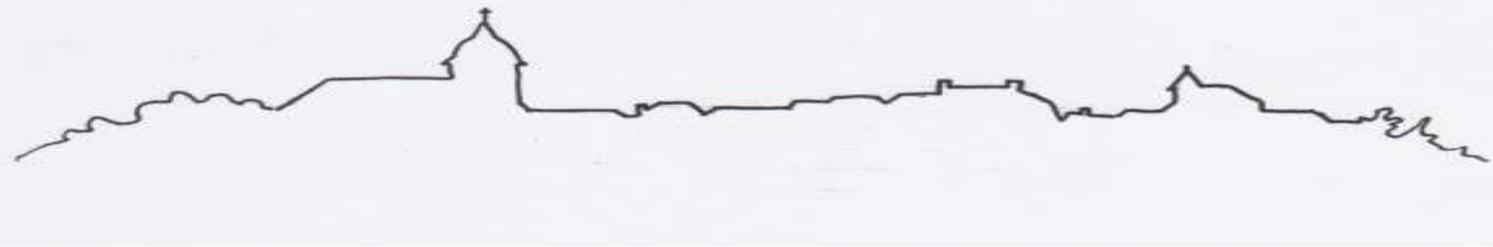
A tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Chargey-lès-Gray !

A toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce 88^{ème} numéro de l'Écho des Ecoulottes.



- MAIRIE DE CHARGEY
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr
Tél : 03 84 65 55 31
- ECOLE CHARGEY
Tél : 03 84 65 35 16
- GENDARMERIE DE GRAY
Tél : 03 84 65 11 45
- POLICE SECOURS
17
- SAPEURS POMPIERS
18
- URGENCES VITALES : 15 MEDECIN DE GARDE : 3966 PHARMACIE de garde : 3237
- CABINET D'INFIRMIERS A CHARGEY : Samuel BESANCENOT et Aymeric GAUTHEROT au 03 84 31 30 98 ou 0685525641 ou 0678915500
- CENTRE ANTI POISON
Tél : 03 84 32 36 36
- SERVICE SOCIAL – CENTRE MEDICOL SOCIAL Gray
Tél : 03 84 65 05 55
- DEPANNAGE GAZ
N° Azur® : 0 810 43 31 25
- DEPANNAGE ELECTRICITE
N° Azur® : 0 810 33 30 25
- TOI'SERVICES, UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC pour vous faciliter et vous assurer une meilleure accessibilité aux services et aux droits. Ce lieu unique de permanences multiples (droit, santé, social, éducation...), est situé au 2 rue de Lorraine, dans le quartier des Capucins.
Point d'Accès au Droit (PAD)
03 84 75 80 49 - 1er et 4ème mardi du mois de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H
CIDFF - permanences juridiques
Une juriste vous informe sur vos droits (droits des personnes, droit de la famille, procédure civile, droit pénale, droit de la consommation, droit locatif, droit du travail, ...) - Confidentiel et gratuit.
Sur rendez-vous : 03 84 76 32 38 - 1er vendredi du mois de 9H30 à 12H et de 13H à 16H
Permanences «vivre sans violence»
Un lieu d'écoute et de soutien psychologique à l'égard des femmes victimes de violence au sein du couple et intra familial.
Sur rendez-vous : 03 84 76 32 38 - 4ème vendredi du mois de 9H à 12H
UDAF - soutien parentalité et défense consommateur
03 84 97 18 28 - 2ème et 4ème mardi du mois
CPAM - 3646 - www.ameli.fr
AAMI - Accompagnement social
03 84 75 36 27 - 3ème mardi du mois de 14H à 17H

Attention : certains services peuvent être modifiés du fait de la crise du COVID 19.



MAIRIE DE CHARGEY - AGENCE POSTALE COMMUNALE
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Tél : 03 84 65 55 31 - Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

	MAIRIE	AGENCE POSTALE	
Lundi	13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	Attention,
Mardi	8h00 - 12h00	9h00 - 12h00	courrier
Mercredi	8h00 - 12h00	9h00 - 12h00	levé
Jeudi	8h00 - 12h00	9h00 - 12h00	à 10h30
Vendredi	13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	

Période de vacances

Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de Mairie
Du Lundi 2 Août au Vendredi 20 Août 2021

Les mises en instance (colis ou recommandés) sont déposées
au bureau de poste d'Arc-lès-Gray durant cette période.

Réouverture de vos services aux horaires habituels

Lundi 23 Août 2021 à 13h30

En cas d'urgence, s'adresser à ce numéro **06.78.93.52.76**



Vous serez en contact avec Madame GUINET.

Bulletin municipal réalisé
par la commune de Chargey-lès-Gray